

Crises humanitaires : la Fondation Sanofi Espoir se mobilise sur plusieurs fronts

Le 9 septembre 2021

Face aux différentes crises humanitaires qui ont marqué l'été 2021, la Fondation Sanofi Espoir s'est fortement mobilisée pour apporter son aide aux personnes fragilisées en coordonnant les dons de médicaments de Sanofi. La Fondation a notamment travaillé en partenariat avec l'association Tulipe, qui fédère les dons des entreprises de santé pour répondre, parfois en moins de 48H, aux besoins des populations en détresse.

Au Liban, cette mobilisation a permis de livrer des produits de santé à l'ONG Première Urgence Internationale ainsi qu'à l'Ordre de Malte. Elle fait suite à une première assistance apportée un an auparavant, à la suite des terribles explosions qui avaient endeuillé Beyrouth et endommagé notamment le Children's Cancer Center of Lebanon (CCCL).

La coopération avec Tulipe a également permis d'apporter un soutien à Haïti et à l'Algérie. Ainsi, à Haïti, frappé mi-août par un violent séisme, Tulipe a acheminé 34 cantines (correspondant à 1,7 tonne de produits de santé), avec l'aide du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, afin de subvenir aux besoins des hôpitaux et des sauveteurs sur le terrain. En Algérie, le travail avec Tulipe, mené également en partenariat avec la *supply chain* de la filiale France de Sanofi, a répondu aux besoins sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19.

Enfin, en Asie, la mobilisation des filiales de Sanofi ou au côté des filiales de Sanofi a porté sur l'Inde et le Vietnam. En Inde, touchée par de très fortes précipitations, l'ONG locale Matrumandir a bénéficié de dons de médicaments destinés aux victimes des fortes inondations dans l'Etat du Maharashtra. Au Vietnam, des kits de soins à domicile seront mis à la disposition des patients atteints du COVID.

La Fondation Sanofi Espoir est engagée dans la réponse aux urgences humanitaires et aux crises silencieuses dans de nombreux pays à travers le monde, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de conflits ou de déplacements de populations. Elle a signé en 2017 une convention partenariale avec le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui coordonne les contributions humanitaires des fondations et entreprises françaises à l'étranger.